



## Une action déclinée en quatre axes

### Préambule

**L'AFDET est une association Loi 1901**, qui réunit des enseignants et des professionnels. Elle s'attache à établir des relations avec les familles et les associations de parents d'élèves, en liaison avec les services d'orientation, du Rectorat, de la Région, et les entreprises. Le but est de soutenir une éducation et une formation de qualité, associée à l'acquisition de compétences, de faciliter la découverte du monde économique et l'insertion professionnelle. **L'AFDET assure un trait d'union entre le monde éducatif et le monde économique notamment par son action d'orientation, de conseil et d'insertion :**

### Premier axe

#### **Contribuer à la réussite de l'orientation et de l'insertion professionnelle**

L'accès à une activité professionnelle pour chacun est un enjeu majeur pour notre société, et pour lutter contre les précarités. Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi, développer l'orientation pour tous, lutter contre les discriminations, qu'elles soient liées à l'égalité filles-garçons, à l'origine sociale ou à des situations de handicap, tels sont nos objectifs. Notre action vise à mettre à disposition au plus près des populations concernées, les moyens nécessaires à l'accès à l'information, l'orientation et au conseil, et à promouvoir et faciliter l'accès et la poursuite d'un processus de formation ambitieux.

C'est par une démarche, consistant à définir quelle société nous voulons pour demain, qu'il sera possible de bien situer les compétences attendues au sein de notre monde économique. Cette action facilitera l'insertion professionnelle. Les études prospectives aux « métiers du futur », les travaux des observatoires de branches, seront mis à profit pour éclairer les « Jeunes d'aujourd'hui / acteurs de demain », sur les compétences à acquérir afin d'accompagner leurs projets individuels et collectifs.

## Une action déclinée en quatre axes

### Deuxième axe

#### **Promouvoir des partenariats efficaces entre l'École et l'Entreprise**

C'est dans l'alternance entre école et entreprise, associant l'acquisition de connaissance et leur mise en pratique, que l'acquisition de compétences par le jeune est la plus efficace, lui permettant de plus facilement s'insérer dans l'univers professionnel.

Cette modalité pédagogique s'applique aussi bien au statut scolaire qu'en apprentissage. Mais cet acte nécessite une vraie coopération entre l'enseignant, le formateur et le tuteur, le maître d'apprentissage accompagnant le jeune dans son insertion professionnelle et sociale.

**Pour des partenariats école entreprise utiles aux jeunes dans leur formation, leur orientation et leur futur métier, nous soutenons la promotion de la voie professionnelle et de l'alternance sous toutes ses formes.**

- La valorisation des métiers auprès des jeunes et des familles
- La connaissance des métiers émergents

Parmi les outils à notre disposition, nous soutenons :

- **Les Campus des métiers et des qualifications**, lieux de partenariats entre l'École et l'Entreprise, en formation initiale et continue, porteurs de projets techniques avec les entreprises. Ils rapprochent au sein des territoires des établissements (lycées professionnels, CFA, BTS et IUT) avec les filières économiques locales et/ou régionales, favorisant des parcours adaptés aux aspirations des jeunes et aux besoins de qualifications professionnelles,
- **Le dispositif « Conseillers Entreprise pour l'École »** qui contribue à rapprocher le système éducatif de l'environnement économique

## Une action déclinée en quatre axes

### Troisième axe

#### **Faire que chaque diplôme sécurise le parcours et favorise la poursuite d'études**

Les établissements dispensant une formation professionnelle ont une double finalité confortée par les réformes en cours grâce à l'alternance sous statut scolaire ou en apprentissage :

- soit l'entrée avec une qualification sur le marché du travail,
- soit la poursuite d'études.

De multiples passerelles sont toujours possibles entre ces deux modalités d'alternance. Cependant la tendance existe depuis longtemps, dans la culture élitiste dominante, à pousser un nombre toujours plus important d'élèves vers la voie générale, comme si cette dernière et le modèle pédagogique qu'elle développe, était la seule voie d'excellence. Aussi ceux qui ne présentent pas les aptitudes à la poursuite d'un cursus généraliste ou y sont réfractaires sont souvent considérés comme en échec ou dans une voie de relégation.

Cela revient à nier les valeurs de la voie professionnelle : la fierté du métier, le goût du travail manuel, de l'effort, la pratique de l'expérimentation, l'intelligence de la main associée à celle d'autres compétences intellectuelles, ... autant de valeurs propres à la voie professionnelle, qui associent formation pratique et enseignement général.

Partageant ces valeurs, l'AFDET agit pour promouvoir la voie professionnelle comme une voie d'excellence. Elle intervient pour une information et une orientation qui permettent tous les parcours de réussite, dans un souci de justice scolaire, sociale et territoriale, veillant à garantir un traitement égal à tous les élèves et permettant l'acquisition d'une culture professionnelle, technique et scientifique participant au développement de l'esprit critique.

## Une action déclinée en quatre axes

### Quatrième axe

#### **Faire des mutations environnementales un outil de développement sociétal**

Le rôle de l'AFDET est d'aider la jeunesse apprenante qui se questionne sur le changement profond de la société. La situation environnementale nous oblige à relever des défis dont le principal est l'engagement d'une démarche pluridisciplinaire à caractère professionnel permettant la réussite d'un processus de transition énergétique. Elle impose la nécessité de réduire notre dépendance industrielle. Elle oblige à reconsidérer les objectifs de formation, donc les contenus et supports mis à disposition des enseignants et formateurs.

Pour cela, nous considérons que l'ensemble des mutations environnementales, climatiques et sanitaires technologiques, et les évolutions ne doivent pas être considérées comme une contrainte mais comme un outil de développement sociétal. Ce n'est pas un objectif en tant que tel, mais un moyen intégré à chacun de nos trois premiers axes stratégiques :

- Contribuer à la réussite de l'orientation et de l'insertion professionnelle.
- Promouvoir des partenariats efficaces entre l'Ecole et l'entreprise.
- Faire que chaque diplôme consolide le parcours et favorise la poursuite d'études.

Chacun, traité dans le respect de cette démarche, doit ainsi :

- Contribuer à la réussite de l'orientation et de l'insertion professionnelle en participant aux mutations environnementales.
- Intégrer les problématiques écologiques dans des qualifications qui sécurisent les parcours dès les premiers niveaux de qualification jusqu'aux formations professionnelles les plus élevées.